

BIEN ÊTRE AU TRAVAIL ET PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Ressources Humaines



OBJECTIFS

- Décoder les signaux d'alerte et déceler les cas de souffrance au travail
- Analyser les facteurs
- Intégration de la prévention des risques psychosociaux (RPS) dans le management opéré
- Comprendre l'obligation de l'entreprise en matière de prévention de RPS
- Mobiliser tous les acteurs dans la prévention des risques psychosociaux
- Développer un plan d'actions favorable à la qualité de vie au travail



PROGRAMME

Les risques psychosociaux

- Définir les termes : anxiété, harcèlement (moral et/ou physique), souffrance, burn-out, etc.
- Symptomatologie de la souffrance et expression de cette dernière
- La prévention des risques psychosociaux (primaire, secondaire, tertiaire)
- Repérer les obligations légales en matière de prévention
- Situer les enjeux de la prévention des risques et le cadre juridique
- Les procédures, outils et indicateurs d'alerte
- Repérer les différents facteurs de risques
- Identifier les facteurs de risques internes comme externe (et ceux qui relèvent de la responsabilité de l'entreprise)
- Accompagner les personnes en difficulté
- Impact sur la motivation et la performance


La qualité de vie au travail

- Impact sur l'image de l'entreprise
- Identifier les sources de bien au travail (conditions de travail, équilibre vie professionnelle/vie personnelle), organisation des temps et modalités de travail, etc.)
- Identifier les leviers de la qualité de vie au travail
- Développer la qualité de vie au travail
- Le bien être un levier de motivation et de performance
- Stratégie permettant d'améliorer la qualité de vie au travail (actions à mettre en œuvre)
- Impact sur l'entreprise : performance
- Style de management

LE PARCOURS DE FORMATION

Présentiel Distanciel Intra-entreprise Inter-entreprises One to one Duo

- > **Modalités pédagogiques** : Apports théoriques, étude de cas, exposé. Partage d'expérience. Cas pratique
- > **Modalité d'évaluation** : Quiz de connaissance - La mise à l'épreuve réelle

 Attestation de compétence

Réf: DRH02.5



DURÉE

2 jours



PRÉREQUIS

Avoir des notions sur la réglementation en matière de santé au travail



TARIFS

À partir de 700€ HT/stagiaire



INTERVENANT

Formation assurée par un professionnel de la vente et du commerce



PUBLICS

Responsable d'entreprise, DRH, responsable RH, manager...

Les + !

> Cette formation permet de trouver et de prévenir le mal-être au travail en s'appuyant sur des cas concrets et du partage d'expérience